



## Les Modalités de versement

Vous pouvez verser votre Taxe d'Apprentissage au LYCEE CHAMPAGNAT:

- Par virement bancaire à AEP CHAMPAGNAT au CREDIT AGRICOLE CENTRE EST

RIB : 17806 00263 11517007000 08

- Par chèque libellé à l'ordre de AEP CHAMPAGNAT

Une fois votre versement reçu, nous vous transmettrons un reçu libératoire indiquant la date et le montant perçu. Veillez à bien indiquer qu'il s'agit d'un versement de Taxe d'Apprentissage en nous communiquant votre numéro de Siret et un contact.

Votre interlocutrice privilégiée est MURIEL VIRICEL : [muriel@champagnat-stsymphorien.eu](mailto:muriel@champagnat-stsymphorien.eu) / 04 78 48 43 07